L'éditorial

Un Cycle fruit d'un compromis





Les défauts du Cycle d'orientation à trois niveaux (faible-moyen-fort) démontrent-ils que le peuple, qui l'a voté, n'a pas toujours raison? Renforcement des inégalités sociales, réorientations à la baisse, stigmatisation des jeunes en difficulté et nombreux déplacements d'élèves, séparés inopportunément de leurs chers amis. Le projet de loi du Conseil d'État, qui introduit des classes «mixtes» - seules certaines matières seront enseignées par niveau - est donc le bienvenu, sur le principe. Il évite l'écueil de classes complètement hétérogènes, également refusées en votation populaire. Et il vise à diminuer les effectifs par classe.

Toutes les précautions ont été prises pour paver la voie à ce projet au Grand Conseil, puisqu'il est issu d'une large consultation. Pourtant, il suscite un enthousiasme contrasté chez les enseignants et les parents. Ils redoutent que le diable se cache dans les détails de mise en œuvre qui accompagneront ces grandes lignes préparées au pas de course. Côté politique, la position de l'UDC n'est pas encore connue, mais des voix de droite s'élèvent déjà contre un «nivellement par le bas». La conseillère d'État Anne Emery-Torracinta assure que toutes les recherches en éducation prouvent le contraire. Il lui reste à mettre le nez des députés dans ces références, s'ils daignent s'intéresser aux notes de bas de page. Page 3